

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Unité Police de l'Eau

Monsieur le Directeur de SNCF RESEAU
15, rue Jean Philippe Rameau

93200 SAINT-DENIS

RECOMMANDE AVEC AR

N° 210/PE

Lille, le 20 FEV. 2018

Monsieur le Directeur,

Vous avez déposé, en date du 30 octobre 2017, un dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement relatif à « la régularisation de 8 piézomètres dans le cadre du projet de rénovation/remplacement d'un pont rail sur la commune de BERGUES », enregistré au service en charge de la Police de l'Eau sous le numéro 59-2017-00172.

Par courrier en date du 09 novembre 2017, notifié le 14 novembre 2017, une demande de renseignements complémentaires au titre de la régularité vous a été adressée précisant, conformément à l'article R.214-33 du code de l'environnement, que votre réponse devait intervenir dans un délai de 3 mois.

Ce délai est aujourd'hui dépassé. Aussi, je me vois dans l'obligation de considérer que vous renoncez à cette déclaration et de clore votre dossier. **Le service en charge de la police de l'eau confirme l'opposition tacite à cette déclaration.**

Au cas où vous souhaiteriez relancer cette démarche, il vous appartiendra de nous transmettre un nouveau dossier, prenant en compte notre demande précitée.

Je me permets d'attirer votre attention sur les peines prévues au code de l'environnement en cas de travaux en violation d'une opposition soumise à déclaration.

~~L'Unité Police de l'Eau, en charge de l'instruction de ce dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél : 03 28 03 84 17).~~

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes salutations distinguées.

La responsable du Service Eau Environnement,



Isabelle DORESSE

Copie à M. le Responsable de la délégation territoriale des Flandres

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Unité police de l'eau

N° 211/PE

Madame le Maire de la commune de BERGUES
Mairie de Bergues
Place de la République
BP 8

59380 BERGUES

Lille, le 20 FEV. 2018

Madame le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par SNCF RESEAU, en date du 30 octobre 2017, concernant l'opération suivante « Régularisation de 8 piézomètres dans le cadre du projet de rénovation/remplacement d'un pont rail sur la commune de BERGUES ».

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de la confirmation d'opposition tacite de monsieur le Préfet concernant cette déclaration.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous).

L'Unité Police de l'Eau, en charge de ce dossier enregistré sous le n° 59-2017-00172, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. 03 28 03 84 17 – fax : 03 28 03 83 80).

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du Service Eau Environnement,



Isabelle DORESSE

Copie à Monsieur le Chef de la Délégation territoriale des Flandres

59-2017-00172



SEE	A	I	P
I. Dorosse			
S. Menaceur			
Police de l'eau		<input checked="" type="checkbox"/>	
BCC			
ELNP			
MSEEN / AT			
DSPEAC			
A Attribution			
I : Information			
P : Participation			

Savigny sur Orge, 19 janvier 2017

Courrier arrivé

30 OCT. 2017

DPTM
62 Bd de Belfort
59042 Lille

DDTM du Nord / SEE

A l'attention de la Cellule Police de l'Eau

SPF Arrivée le

06 NOV. 2017

N° 1942

**OBJET : Dossier de déclaration Loi sur l'Eau
Pose de piézomètre sur le long des voies ferroviaire sur la Commune de Bergues (59)**

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-jointe un dossier de déclaration de piézomètre sur la commune de Bergues, rue de la Couronne de Bierne. Ces ouvrages sont posés sur le domaine ferroviaire.

Nous vous souhaitons bonne réception de ces éléments et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

N. CABANE

P.J. - 3 exemplaires du dossier